

Proposition de coopération renforcée dans le domaine de la Recherche/Données/Information en lien avec le déploiement de la stratégie de l'Union européenne pour le Danube

Lors de la 18^{ème} réunion de travail de la plate-forme recherche/données/information du plan Loire à Bruxelles les 22 et 23 mai 2013, a été présentée l'initiative « Appui scientifique à la stratégie pour le Danube » lancée en novembre 2011 par le service scientifique interne de la Commission, le Centre commun de recherche (JRC). Elle se concentre sur les quatre priorités suivantes : la protection de l'environnement, l'irrigation et le développement agricole, la navigabilité et la production d'énergie.

A également été discuté le lancement le 16 mai 2013 de six nouveaux clusters scientifiques pour appuyer la stratégie du Danube, respectivement centrés sur l'eau, la terre et les sols, la bioénergie, l'air, l'échange et l'harmonisation des données et la spécialisation intelligente.

« Les clusters rassembleront les membres de la communauté scientifique des quatorze pays du Danube. La plupart des académies des sciences de la région, ainsi que la Danube Rectors Conference (à laquelle contribuent 54 universités) et de nombreux autres organismes de recherche y participeront. Chaque partenaire prendra part au(x) cluster(s) de son choix, en fonction de ses priorités et de son expertise. D'autres parties intéressées sont également libres de s'y associer. Les clusters encourageront la coopération non seulement entre scientifiques, mais aussi entre scientifiques et pouvoirs publics, et favoriseront une meilleure prise en compte des résultats des recherches scientifiques dans l'action publique. La communauté des chercheurs se réunira à intervalles réguliers tandis que les réunions avec les pouvoirs publics auront lieu annuellement. » (Communiqué de presse de la Commission européenne IP/13/440, 16/05/2013)

Dans le prolongement des échanges lors de cette réunion, il est proposé au Comité syndical de charger le Président de l'Etablissement de porter à connaissance l'expérience acquise dans le cadre de la mise en œuvre du plan Loire grandeur nature et envisager toute piste de coopération renforcée dans le domaine de la Recherche/Données/Information, le cas échéant en lien avec d'autres bassins français également.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.